

Championnat Départemental Haute-Garonne U10 2025
Epreuve sur 9 trous
2 novembre 2025
au UGolf Toulouse Téoula

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve, ouverte aux joueurs et joueuses licenciés en Haute Garonne, répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **de catégorie U10 (nés en 2015 ou après)**, et titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou attestant avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 30 participants

Filles / Garçons	Nombre Minimum	Drapeau Minimum	Wild Card
Filles	6	Jaune	5
Garçons	19	Jaune	

Si les demandes dépassent ce chiffre, seront priorisés les jeunes licenciés en Haute-Garonne, et le choix des inscrits se fera par index puis par l'ordre d'arrivée des inscriptions.

FORME DE JEU

9 trous / **Score Maximum (limité à 9 coups par trou)** / 1 série Filles et 1 série Garçons

Distance de jeu préconisée FFGolf : selon recommandations § 3-6-4

Départ : si possible du trou n°10, dans l'ordre croissant des index, avec mixité possible

ENGAGEMENT

Les inscriptions se font en ligne via le lien d'inscription suivant :

<https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1987>

La clôture des inscriptions est fixée au **22 octobre 2025**

Les droits d'engagements sont de **10 €**

Forfait : voir § 1.4.4.3 (11. Forfait)

Rappel du règlement général

Epreuve non-fumeur voir § 1.2.5 / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** voir § 1.2.8 / **voiturettes interdites pour les joueurs et les accompagnateurs** voir § 1.2.4

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc...devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée, sera considéré comme une faute de comportement (Règle 1.2).

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra même en son absence lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

Classement et Prix

Classement en brut et par sexe. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place dans chaque série - voir § 1.4.4.3 (7. Classement).

A minima, les vainqueurs Filles et Garçons seront récompensés. De plus, la première Fille et le premier Garçon, licenciés en Haute Garonne, se verront décerner le titre de Championne et Champion Départemental U10 9 trous 2025.